

## Reprise de la contestation au début de l'année

**Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique est résolu à renouer avec le mouvement de protestation dans le secteur de l'Education dès la reprise des cours.**

### Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique

**L**e conseil national des contractuels a décidé de reprendre son mouvement de protestation pour l'intégration de tous les contractuels du secteur. «Nous luttons actuellement pour l'intégration de tous les effectifs contractuels, comme cela a été le cas pour les 60 000 enseignants intégrés au début de l'année», nous explique M. Malaoui, qui rappelle que le syndicat a décidé de porter la protestation devant le siège de la Présidence, après le non-aboutissement du rassemblement tenu pendant plusieurs semaines devant l'annexe du ministère de l'Education nationale. Il n'y a pas que le secteur de l'éducation qui sera en ébullition. «Tous les secteurs de la Fonction publique connaissent des conflits dus aux conditions de la mise en place des différents statuts de la Fonction publique.

Le gouvernement n'a pas procédé à la consultation du Parlement concernant ces lois qui doivent gérer et réguler les différents secteurs. Sans passer par l'APN et le Sénat, seuls quelques ministères ont consulté des partenaires sociaux. L'autre département a confectionné unilatéralement des textes régissant des secteurs sensibles. Et les conflits ne tarderont pas à émerger dans tous les secteurs, comme celui de l'administration et des communes», soutient le secrétaire général du Snapap. «C'est une forme d'exclusion caractérisée des syndicats autonomes», soutient notre interlocuteur qui pointe du doigt la

tutelle qui a rejeté la demande d'élargissement du syndicat autonome au secteur économique.

Toutes les demandes déposées par notre syndicat pour la création de représentations au niveau des entreprises économiques se sont avérées vaines. «Notre première tentative remonte à 1999, mais aucun changement de position du côté des pouvoirs publics», précise le SG du Snapap qui rappelle, entre autres, l'exclusion de tous les syndicats autonomes dans les tripartites alors que le patronat était généralement représenté par cinq organisations. «Cela illustre parfaitement le peu d'intérêt porté aux préoccupations des travailleurs qui ne sont représentés que par l'UGTA.» Pour le Snapap, le début de l'année s'annonce donc opportun à la reprise des mouvements de protestation dans tous les secteurs.